

**CHANGEMENT DE PRÉNOM ET DE MENTION DU SEXE
2026-2027 (en vigueur jusqu'au 31 mars 2027)**

Pour une personne de moins de 14 ans :

Demande présentée par le parent ou le tuteur :

1. TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE :

Demande de changement de prénom et de mention du sexe :

Entrez cette adresse dans votre navigateur afin d'avoir accès au formulaire :

https://www.etatcivil.gouv.qc.ca/publications/CMS_Demande_changement_mention_sexe_moins_14.pdf

- Bien remplir **chacune** des cases correspondant à votre situation. La **section 1 doit être remplie par le parent ou le tuteur** qui fait la demande.
- Vous pouvez demander le **changement de prénom** et de mention du sexe dans le même formulaire (à **la section 4**).

2. CONSENTEMENT DE L'AUTRE PARENT

Le consentement de l'autre parent est **obligatoire** et ce dernier doit remplir la **section 5** du formulaire. En cas d'opposition de ce parent, bien lire les recommandations de l'état civil à la page 8 du formulaire.

Si vous ne pouvez pas faire signer la section 5 du formulaire *Demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans* par l'autre parent vous devez transmettre par courrier recommandé avec signature à la livraison à cet autre parent, une photocopie de l'annexe : *avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans*, après en avoir rempli les sections 1 à 5 de cette annexe. Au moment de transmettre votre demande au Directeur de l'état civil, n'oubliez pas de joindre l'avis de transmission comme preuve de livraison. Il est également possible de notifier le formulaire par huissier.

3. FAIRE ASSERMENTER SA DEMANDE :

Toute demande doit être faite sous serment.

Pour trouver un commissaire à l'assermentation dans votre région, effectuez une recherche sur ce site :

<https://www.assermentation.justice.gouv.qc.ca/servicespublicsconsultation/commissaires/proximite/criteres.aspx>

- La **section 6** du formulaire doit être remplie en présence d'un commissaire à l'assermentation et signé par le parent ou le tuteur qui fait la demande. **Ne pas la remplir avant votre rencontre avec le commissaire à l'assermentation.**

4. DOCUMENTS À FOURNIR :

Obligatoires :

- Une photocopie lisible **d'un document d'identité valide avec photo et signature du parent ou tuteur** qui fait la demande (p.ex. permis de conduire,

carte d'assurance maladie, passeport canadien ou étranger, certificat de statut d'Indien).

- Une photocopie lisible de **deux preuves d'adresse de domicile du parent ou tuteur**, l'une **datée d'au plus un mois** et la deuxième **d'au moins douze mois** à compter de la date de présentation de votre demande. (p.ex. permis de conduire **s'il n'est pas présenté comme document d'identité avec photo**, lettre reçue du gouvernement par la poste, facture d'une entreprise où votre adresse figure, relevé d'emploi ou bulletin de paie, certificat ou relevé d'assurance habitation ou automobile, relevé bancaire, relevé de médicaments d'une pharmacie).
- Joignez la photocopie lisible d'un **document d'identité valide avec photo** de la personne qui a signé la section 5 (consentement de l'autre parent).
- Une photocopie lisible de la **carte de l'assurance maladie de la personne visée par la demande**.
- **Lettre** d'un médecin, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un sexologue ou d'un travailleur social autorisé à exercer au Canada ou dans l'État de votre domicile, qui déclare vous avoir évalué ou suivi et qui est d'avis que le changement de cette mention est approprié.
- **Si vous n'avez pas pu faire signer l'autre parent** à la section 5 de la demande, vous devez transmettre **L'annexe : avis de présentation d'une demande de changement de la mention du sexe d'une personne de moins de 14 ans** (CFO-14-06) qui se retrouve en pages 3 et 4 du formulaire et l'avis de transmission comme preuve de livraison, le cas échéant.
- **L'annexe : demande de transmission simplifiée à la suite d'un changement à l'acte de naissance** (CFO 12-40 20260401), qui se retrouve à la page 5.
- **L'annexe : liste des documents à joindre** (CFO 14-02 20260401). Il est important de cocher les cases correspondant à votre situation et d'envoyer cette liste.
- **NOUVEAU : L'annexe T : paiement lié au traitement d'une demande** (TFO 16-49 20260401) à la page 9. Dans la section 1, vous devez cocher les cases qui correspondent à votre demande. 1) **changement de mention du sexe** et 2) **substitution du prénom usuel par un autre prénom énoncé à l'acte de naissance**, si vous souhaitez changer votre prénom usuel. **ATTENTION, ne pas cocher la case changement de nom si vous ne changez pas le nom de famille de votre enfant**. Vous remplissez ensuite la section 2 en inscrivant votre nom légal actuel et vos coordonnées, ainsi que la section 3 qui concerne le mode de paiement (voir la liste des coûts à la page 11).

Autres documents à fournir au besoin:

Certaines situations particulières requièrent des documents supplémentaires. Cette liste est clairement décrite à l'annexe : *liste des documents à joindre*. Elle concerne les personnes nées hors Québec, mariées ou qui ont déjà fait une demande de changement de nom et/ou de mention du sexe.

5. COÛTS:

Comme vous le consterez dans l'annexe T, la première demande de changement de mention de genre est gratuite, mais il y a un coût de 136\$ pour la demande de changement de prénom usuel. Si vous avez des enfants et souhaitez changer votre filiation inscrite sur l'acte de naissance de vos enfants, il y a des frais (voir la liste des coûts à la page 11)

6. ADRESSE POSTALE

Vous devez transmettre votre demande par la poste à l'adresse suivante :

Service des modifications aux actes et des célébrants

Directeur de l'état civil

2535 boulevard Laurier Québec (Québec)

G1V 5C6